



COMMUNIQUE DE PRESSE :

LE FRR, UN SOUTIEN AU FINANCEMENT DES ENTREPRISES FRANÇAISES COTEES

Paris, le 6 novembre 2025

Le Fonds de Réserve pour les Retraites poursuit son soutien aux petites et moyennes entreprises françaises cotées, par un nouvel abondement de 100M€ dans ses mandats dédiés à cette catégorie d'actions.

Les petites et moyennes capitalisations françaises présentent une valorisation fortement dégradée depuis 2018, une sous-performance qui s'est accélérée en 2021 puis mi-2024 sous l'effet d'une baisse de la croissance en France par rapport à la plupart des autres pays européens et d'un contexte politique spécifique.

Alors que cette catégorie d'actions présente des fondamentaux de bon niveau et des atouts tels que leur capacité d'innovation et une agilité dans la gestion de leur stratégie, la décote s'est creusée par rapport aux grandes capitalisations pour atteindre près de -20% fin février 2025.

Ce contexte s'est auto-entretenu en partie par une désaffection des investisseurs provoquant ainsi des flux nets sortants ces dernières années, des introductions en bourse très rares, des OPA sur des niveaux de prime faibles...

Fort de son statut d'établissement public, le FRR a signé le Manifeste, édité en 2025 sous la houlette d'Euronext, regroupant l'ensemble de l'écosystème de la place de Paris, qui le positionne comme soutien pour un meilleur financement des entreprises par les marchés de capitaux.

A ce titre et au regard de ce contexte, il a donc été décidé de renforcer ces investissements de 100M€ supplémentaires entre fin mars et début avril via trois des quatre mandats de ce marché gérés par Amiral Gestion, HSBC AM et Indépendance AM. De fin mars à fin octobre, la performance moyenne des actions françaises de petites capitalisations est d'environ +15%.

Le FRR confirme ainsi l'ancrage entrepris il y a plus de 15 ans des petites et moyennes capitalisations françaises dans son allocation d'actifs.

Le FRR est un établissement public administratif de l'Etat créé par la loi en 2001. Doté d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire, il a pour mission de gérer les sommes qui lui ont été affectées afin de constituer des réserves destinées à contribuer à la pérennité des régimes de retraites.

Contact presse : 06.70.96.21.70

06.70.95.71.57



www.fondsdereserve.fr